



Séance du Conseil municipal du Grand-Saconnex du 24 janvier 2011

LES SOCIALISTES

Proposition de motion déposée par les conseillers municipaux :
Messieurs Michel Pomatto, Cruz Melchor Eya Nchama et Anthony
Giorgetta.

MOTION

L'endettement des jeunes : pour une campagne de prévention et une aide de proximité
nécessaire.

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

considérant :

- que l'endettement est un problème grave qui commence très souvent lors de l'adolescence,
- que la situation relative à l'endettement des jeunes s'est aggravée de manière significative ces dernières années,

invite le Conseil administratif à :

- étudier et mettre en place, en tenant compte des expériences réalisées dans d'autres parlements municipaux et cantonaux, une campagne d'information et de prévention concernant l'endettement des jeunes,
- à renforcer, avec les services sociaux communaux, les dispositifs d'aide existant actuellement pour les jeunes du Grand-Saconnex.

Exposé des motifs :

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux,

La situation relative à l'endettement des jeunes s'est aggravée de manière significative au cours des dernières années. Suffisamment pour que le Département de l'instruction public, de la culture et du sport décide de renforcer sa politique de prévention auprès des élèves. Cette inquiétude est également relayée par l'Hospice général, le Centre social protestant et bien d'autres services ou associations.

La dernière étude d'envergure relative à l'endettement et au surendettement - soit lorsque l'on n'est plus en mesure de rembourser ses dettes - des jeunes a été réalisée en 2003. A cette époque, un jeune sur quatre âgé entre 16 et 25 ans avouait dépenser plus d'argent qu'il ne pouvait se le permettre.

D'après la société internationale de recouvrement de créances Intrum Justitia, un ménage suisse sur dix est surendetté. La situation est encore plus grave chez les jeunes adultes – 18/25 ans – un sur quatre ne parvient pas à régler ses dettes.

Parmi les personnes endettées, 80% l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans.

Sur le terrain, le Centre social protestant comptabilise pratiquement autant de dossiers «ouverts» ou «traités» en relation avec cette problématique au cours des six premiers mois de 2009 qu'au cours de l'année 2007. La progression est également significative chez les moins de 25 ans avec 11 cas en 2007 et déjà 26 pour le premier semestre de 2009.

C'est à l'âge de 13/14 ans que commence de manière brutale l'endettement avec de petits montants et augmente alors de façon continue d'ici à 18/20 ans. Certes, les montants sont petits et trouvent leurs solutions dans l'emprunt aux frères ou sœurs ou aux parents qui avancent sans cesse l'argent de poche.

A 18/20 ans, les rêves peuvent se transformer en cauchemars et les conséquences de l'endettement chez les jeunes peuvent devenir très lourdes à supporter. La honte, la culpabilité ou les petits arrangements financiers entre amis et famille retardent souvent la première consultation auprès des services sociaux, jusqu'à ce que le manque d'argent empêche inexorablement la réalisation d'un vrai projet de vie.

Il faut relever que de nombreux jeunes sont incapables de gérer un budget au moment où ils entrent dans la vie professionnelle, souvent en raison d'un manque d'information.

Redéfinir les priorités en matière de paiements, établir un budget avec l'argent à disposition, inculquer des principes de rigueur et de gestion ou négocier la dette avec les créanciers : telles sont les principales priorités selon les différents services sociaux.

Informé et prévenu peut permettre à des jeunes d'éviter ces écueils ou d'affronter ces problèmes avant qu'ils ne deviennent trop lourds.

A consulter : Les clefs de l'école (novembre 2009)
Tribune de Genève (14 février 2006 – 9/10 mai 2009 – 2/3 octobre 2010)
Le site Genève Famille (www.genevefamille.ch)
Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes (Cesla Amarelle et Nicolas Peter – 2008)